



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-54321>

Département(s) de publication : **74**

Annonce n° **24-54321**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Communauté de Communes du Genevois

**Type de Numéro national d'identification** : SIRET

**N° National d'identification** : 24740069000019

**Ville** : ST JULIEN EN GENEVOIS Cedex

**Code postal** : 74166

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 74

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1464505>

**Identifiant interne de la consultation** : 202428\_ccg

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur** : Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : Non

**Nom du contact** : www.collectivitesdugenevois74.net

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure** : Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation** :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : -Déclaration sur l'honneur : - Le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ; - Engagement : - Le candidat produit si nécessaire les pouvoirs des personnes habilitées à l'engager juridiquement ; -Formulaire Dc1 ou équivalent : Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses cotraitants -Formulaire Dc2 ou équivalent : Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement -Attestation de régularité concernant l'emploi des travailleurs handicapés : le candidat produit une déclaration sur l'honneur attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L.5212-1, L.5212-2, L.5212-5 et L.5212-9 du Code du Travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : -Déclaration de chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique. -Attestation d'assurance : - déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels ;
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : -Références de travaux similaires : Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. - Liste des moyens techniques : - déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature ;

**Technique d'achat** : Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis** : 10/06/2024 à 19:00

**Présentation des offres par catalogue électronique** : Autorisée

**Réduction du nombre de candidats** : Non

**Possibilité d'attribution sans négociation** : Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes** : Non

**Critères d'attribution** : Valeur technique de l'offre appréciée à l'aide du mémoire technique : 60% Prix : 40%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux de renouvellement de la conduite communautaire d'eau potable et du refoulement vers Croix Biche (Le Thouvet à Présilly)

**Code CPV principal - Descripteur principal** : 45232151

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : La Communauté de Communes du Genevois lance le programme de renouvellement de la conduite communautaire d'eau potable et du refoulement vers Croix Biche au lieu-dit Le Thouvet. Sur la portion concernée par l'opération, la conduite communautaire en fonte grise Ø300 mm et le réseau de refoulement en fonte grise Ø400 mm cheminent côte à côte à travers des parcelles privatives (champs cultivés, centre équestre), ce qui rend complexe toute intervention de l'exploitant. Les travaux objet du programme visent à résoudre cette problématique, en rétablissant le tracé des réseaux sur le domaine public. Il est également prévu de raccorder deux branchements actuellement alimentés par une source privée dont le débit d'étiage devient de plus en plus faible

**Lieu principal d'exécution du marché** : Commune de Présilly 74160

**Durée du marché (en mois)** : 11

**La consultation comporte des tranches** : Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : Non

**Marché alloti** : Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire** : Non

**Autres informations complémentaires** : La visite sur site est facultative mais recommandée, le candidat se rend seul (sans la présence du maître d'ouvrage, du maître d'oeuvre) sur le(s) site(s) concerné(s). Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble 2 Place de Verdun BP 1135 38022 Grenoble Cedex Tél : 04 76 42 90 00 - Fax : 04 76 42 22 69 greffe.ta-grenoble@juradm.fr <http://grenoble.tribunal-administratif.fr> Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Recours susceptibles d'être formés auprès du Tribunal administratif compétent : - Référé précontractuel avant la signature du contrat (art. L551-1 et s. Code de justice

administrative) - Le cas échéant référé contractuel après signature du contrat (art. L551-13 et s. Code de justice administrative) - Recours en validité du contrat par les tiers au contrat un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 07/05/2024**